



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



REVUE

État des lieux du téléAVC en France

Telestroke in France, status in 2012 and further developments

**E. Medeiros de Bustos*, B. Bouamra, D. Chavot,
T. Moulin**

*Service de neurologie 2, CHU Jean-Minjoz-Besançon, boulevard Fleming,
25030 Besançon cedex, France*

Reçu le 13 décembre 2011 ; accepté le 24 janvier 2012

MOTS CLÉS

Télémédecine ;
TéléAVC ;
Accident vasculaire
cérébral ;
Thrombolyse ;
Expérience française

Résumé Le téléAVC correspond à l'utilisation de la télémédecine dans la prise en charge des patients présentant un accident vasculaire cérébral (AVC). Il permet une équité de prise en charge à tous les stades de la maladie dans les zones rurales en permettant un accès facilité à l'expertise neurovasculaire. Il s'agit d'un outil dont les modèles répondent aux besoins de la région où il est déployé et qui s'inscrit dans une organisation globale régionale. Si la majorité des expériences à ce jour portent sur la thrombolyse, le téléAVC permet pour les autres patients d'avoir une prise en charge en adéquation aux recommandations dès la phase aiguë, et à la phase subaiguë ainsi que dans le suivi. Le téléAVC permet également à travers le partage d'informations entre praticiens un partage de compétences et de responsabilités. Tout système de télémédecine doit maintenant être en adéquation avec le décret d'octobre 2010 et faire l'objet d'évaluations régulières.

© 2012 Publié par Elsevier Masson SAS.

KEYWORDS

Telemedicine;
Telestroke;
Stroke;
Thrombolysis;
French experiments

Summary Telestroke is the specific term used for the application of telemedicine in stroke. Its main goal is to achieve equality in management of patients suffering of stroke even in rural areas by facilitating neurovascular expertise. Telestroke is a tool, many models exist, each of them responding to the needs of the counties where it deployed. Even if a large majority of experiments are linked to thrombolysis, its applications range from acute stage of stroke to follow up. Thanks to telestroke, knowledges and responsibilities are shared by practionners. Each telemedicine networks should now respect national laws and be regularly evaluated.

© 2012 Published by Elsevier Masson SAS.

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : edebustosmedeiros@chu-besancon.fr
(E. Medeiros de Bustos).

Les expériences en télé médecine dans le domaine de la neurologie ne sont pas récentes [1]. Elles ont connu toutefois un réel essor ces dix dernières années, grâce au développement des nouveaux réseaux de télécommunication [2]. Dans le domaine de la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) s'est-elle aussi radicalement modifiée cette dernière décennie sous la double impulsion de la prise en charge spécialisée au sein des unités neurovasculaires (UNV) et de l'utilisation de la thrombolyse initialement en moins de trois heures. La démonstration de l'effet bénéfique pour les patients de la prise en charge en UNV a permis leur développement à travers le territoire national. Toutefois, du fait d'une démographie médicale faible, ces UNV ne permettent pas de couvrir de façon équitable toutes les régions. C'est dans ce contexte sociodémographique et parce que l'AVC est apparu comme un bon modèle que la télé médecine de l'AVC a été amené à se développer [3]. La télé médecine apparaît comme un outil sûr et efficace pour l'amélioration de la prise en charge des patients souffrant de pathologies aiguës ou chroniques dont le suivi est souvent rendu difficile par le manque de médecins (notamment dans les zones rurales) dans certaines spécialités [4,5].

Les aspects de télé médecine concernant les AVC sont dénommés « téléAVC », et font partie intégrante de l'organisation de la filière de prise en charge des AVC. La mise en place du Plan national « AVC 2010–2014 » inclut l'usage de la télé médecine.

TéléAVC : définition

Le téléAVC correspond à l'application de la télé médecine telle qu'elle est définie par le décret d'août 2010 à la prise en charge des patients présentant un accident vasculaire cérébral [6,7]. Elle peut aller de la téléconsultation jusqu'à la téléassistance.

Le « téléAVC » décline tous les aspects nécessaires au diagnostic clinique, d'imagerie, aux décisions thérapeutiques, en urgence, lors du suivi des patients et dans le cadre de réunions de concertation pluridisciplinaire dédiée aux AVC (RCPavc).

Le « téléAVC » nécessite la mise en commun de toutes les compétences nécessaires dans le champ des pathologies neurovasculaires, notamment neurologiques et radiologiques. Il s'intègre dans une organisation globale, notamment celle d'un réseau de télé médecine régional lorsque celui-ci existe.

Ainsi, peut être défini dans le cadre du décret : la téléconsultation du « téléAVC » et la téléexpertise du « téléAVC ».

La téléconsultation du « téléAVC »

Il s'agit principalement de téléconsultation de neurologie qui inclut par les modalités appropriées, le partage de toutes les données utiles à la prise en charge d'un patient avec ou suspect d'AVC. Elle comporte, grâce aux outils de visio-présence, l'échange direct avec le patient (anamnèse et examen clinique) qui est dans l'établissement de proximité, assisté d'un professionnel de santé médical ou non médical ainsi que toutes autres données pouvant être transmises et partagées (données

biologiques, d'imagerie, du dossier informatique). Il s'agit ainsi de l'examen conjoint du patient par un médecin ou un professionnel de santé ayant en charge le patient dans l'établissement de proximité (« médecin requérant ») et le médecin neurovasculaire de l'établissement de recours (« neurologue vasculaire requis »). L'accord du patient est obtenu et recueilli bien que dans le cadre de l'urgence le consentement préalable ne soit pas obligatoire (le médecin agissant en urgence dans l'intérêt du patient). L'ensemble est formalisé entre les intervenants et alimente le dossier médical informatisé du patient.

Cette téléconsultation peut être réalisée dans plusieurs situations :

- en urgence : les AVC sont des urgences diagnostiques et thérapeutiques pour lesquelles aucune décision ne peut être prise sans avoir préalablement réalisé une téléconsultation qui associe la visualisation des patients pour valider les scores neurologiques, le partage des données médicales existant dans le dossier patient et des données d'imagerie cérébrale. Ainsi, le système de télé médecine permet le partage et l'analyse de toutes les informations utiles à la prise de décision dans une unité de lieu et de temps ;
- lors du suivi : la téléconsultation neurologique permet de fiabiliser la certification du diagnostic et de choisir les options de prise en charge au cours de l'hospitalisation initiale ou pour la consultation à un an.

La téléexpertise du « téléAVC »

Une gradation des compétences est établie entre les différentes structures, proximité, UNV et UNV de recours et coordonnée entre acteurs locaux et de recours, à un niveau régional ou interrégional. Dans le cadre de ce réseau, un protocole décrit la coordination entre acteurs locaux et de recours pour une prise en charge optimale des patients avec un AVC. Chaque région définit au moins une structure de recours régionale qui intègre à la fois une UNV, la neuroradiologie interventionnelle, la neurochirurgie, la chirurgie vasculaire, la médecine physique et de réadaptation, éventuellement la pédiatrie, afin d'assurer dans le cadre de protocoles régionaux les actes diagnostiques, thérapeutiques et les activités de télé médecine de recours.

Les intervenants de recours sont des spécialistes compétents en neurovasculaire, notamment des neurologues vasculaires et des neuroradiologues. Dans ce dernier cas, le télédiagnostic radiologique permet au médecin en contact direct avec le patient (« médecin requérant ») de disposer de l'avis et de l'interprétation d'un médecin neuroradiologue formé à la lecture de l'imagerie de l'AVC, lequel est situé à distance du lieu de réalisation de l'examen d'imagerie (« radiologue requis »). Cette situation se retrouve généralement à l'échelon d'un territoire de santé dans lequel existe un centre hospitalier pivot ou de recours au sein duquel est assurée une continuité de la permanence radiologique en lien avec d'autres établissements de santé de proximité plus petits disposant des moyens technologiques d'imagerie en coupes, mais sans permanence radiologique continue.

Il s'agit d'avis spécialisés en neurovasculaire donnés en dehors de la participation effective du patient à l'acte de télé médecine. Par exemple, il peut s'agir d'avis donnés par

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/553507>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/553507>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)